

Compte rendu du CHS/CT du lundi 16/03/2020

Dans le contexte actuel, ce CHS/CT a été recentré principalement sur l'actualité et la situation d'urgence du moment, c'est en plus petit comité et à bonne distance des uns des autres qu'il s'est tenu.

L'ordre du jour a donc été modifié et restreint à deux sujets d'actualité.

Le premier sujet étant l'intervention de monsieur Pizzo, psychologue du travail, sur un site du département. Sa présence et son compte rendu lors de ce CHSCT a mis en lumière certains dysfonctionnements et certains comportements peu enclins à un environnement de travail optimal.

Son intervention a été bien accueillie par les agents concernés, les retours sont plutôt positifs. Un diagnostic a été posé, la potion miracle n'a pas été trouvée pour palier au mal être généré par la situation de ce service. Mais la mise en place d'une personne au sein du service qui aurait la fonction de « personne ressource » est à envisager. La « personne ressource » étant une personne à l'écoute des problèmes du service et servant de médiateur. Sa suggestion est à l'étude par la direction pour essayer d'améliorer au mieux la situation de ce service.

Le directeur adjoint a rappelé qu'un numéro vert est disponible 24/24 pour les agents en situations de difficultés.

Le deuxième sujet abordé lors de cette séance fut le virus Covid 19, virus se propageant à grande vitesse parmi la population. Le Directeur nous a rejoint en fin de matinée pour faire un point à l'instant T, toutes informations étant susceptibles d'être modifiées selon l'avancée du virus.

Le plan de continuité d'activité (PAC) a été déclenché. Il établit plusieurs priorités.

La priorité numéro 1 étant la santé des agents.

Et viennent ensuite :

- la mise en place des missions prioritaires et le recensement du personnel joignable pour effectuer ces tâches,
- la fermeture au public de tous les centres des finances publiques et des trésoreries du département,
- le recensement de toutes les personnes pouvant bénéficier d'autorisation d'absence (enfant à charge, maladie chronique...),
- la possibilité d'extension à la semaine du télé travail pour les télétravailleurs,
- l'annulation de toutes les réunions, formations et concours.

Pour les collègues en situations de handicaps ou de maladies chroniques le médecin du travail doit les contacter individuellement pour faire un point avec eux et éventuellement décider d'une éventuelle quatorzaine.

Certains collègues travaillant sur le site du 8 mai à Rodez sont déjà en quatorzaine depuis le vendredi 13 mars suite au diagnostic positif d'un collègue au Covid19. Le reste du personnel a reçu la consigne de surveiller leur température et de se signaler dès l'apparition de premiers symptômes (fièvre...)

Les réunions initialement prévues les 2 et 3 avril sont annulées, les informations concernant les demandes de mutation seront envoyées par mail à tous les agents. Le calendrier des demandes de mutations est lui aussi susceptible d'évoluer.

Nous avons fait la demande à la direction de donner l'accès à la messagerie professionnelle via Webmail et le portail de l'ENFIP dans les plus brefs délais afin que chacun ait les informations accessibles via leurs ordinateurs à leur domicile.

Ce compte rendu est valable au moment de la fin de la réunion (séance levée à 12 h), concernant la propagation du virus, la situation évoluant rapidement.

Les autres sujets non abordés lors de cette séance seront représentés lors du prochain CHS/CT et les représentants de Solidaires Finances Publiques seront là pour défendre au mieux l'intérêt de l'ensemble du personnel.

*Béatrice BOITEL, Hélène DENOIT-FREY, Michèle LAURE, Ludovic DELCLOS, Christophe MOIGNOUX,
François HEMONET (secrétaire)*